

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE

DE LONDRES. BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING. BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR., V. P. FABRE, ECR., H. L. ROUTH, ECR., W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANTS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D. F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre. Voici quelques-uns des avantages particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1. L'assurance d'un droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela un pas à l'acquisition d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen de payer les primes annuelles.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissaires des assurés eux-mêmes. Ces Billets peuvent être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, en réduction dans le tiers de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée — et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la fin de laquelle il aura droit à un bon de quatre années lui sera payé — et de 10 à 15 ans.

5. On leur est obligé de grâces pour le paiement annuel de la prime de police, et s'ils s'absentent, que la police ne sera pas payée si le payeur n'est pas présent à la réunion qui suit, ou si le payeur n'est pas présent à la réunion qui suit, ou si le payeur n'est pas présent à la réunion qui suit, etc.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi à MONTREAL, les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émanées de lui.

Le bureau s'assemble régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouve au bureau tous les jours. On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans intérêt et sans frais.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes les informations que l'on aura besoin de s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL — £500,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montreal. L'HON. JOSEPH BARRÉ, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal — L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical — ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire — THOMAS RAMSAY, ECR.

GERANTS DANS BAS-CANADA. Sorrel — R. Harrower, ECR. Melbourne — Thos. Tait, ECR. St. Andrews — Frank Farish, ECR. Trois-Rivières — John Robertson, ECR. St. John's — Charles Pierce, ECR. Hawkesbury — Georges Hamilton, ECR. Stenestun — F. Judd, ECR. Dunham — Wm. Baker, ECR. Sherbrooke — Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et se charge de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme à ses des Survivances et des Dérivatives. En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, placés les premiers dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se proposent de garantir une réduction très-considérable du coût de la prime annuelle d'assurance, des survivances, et de s'occuper pour un moindre paiement au décès ou au moment de la mort de recevoir des Assurances augmentées sans immédiatement ou d'être payé tout en même temps à leur décès. Ils peuvent aussi garantir la provision de la vie de la Compagnie, en tant qu'impairitaire particulière, à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, et ont ainsi cette position permet aux assurés d'obtenir un contrôle sur la Compagnie, et de faire l'usage de leur argent sur des individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de prêt-à-terme est adopté par le Bureau, en son crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance, pour la vie, sans participation, et déduction, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui ait existé dans ce pays en Canada, et que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTENDRE (50, 55, 60, 65), Age annuel ou mensuel, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formulaires de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

BAZAR! BAZAR!! JEUDI prochain, 23 courant, un BAZAR s'ouvrira, sous le patronage des Dames de Charité, à l'Hôtel de M. Seraphino Gerardi, place Jacques Cartier. Le profit de ce Bazar sera pour le Catéchisme de Persévérance des filles. Montréal, ce 21 mai 1850.

NOUVELLE ÉDITION, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSÉ, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez Montréal, E. R. FABRE et Cie. 2 Avril 1850. Rue St. Vincent N. S.

EAU PLANTAGNET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'appointé M. Jos. BÉRIAT, Marchand Groccur, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des Eaux de PLANTAGNET où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent Montréal, 26 octobre 1849.

AUX ÉMIGRANTS A CHICAGO. LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO font bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo. Elles verront qu'il est plus avantageux de prendre passage à Montréal que par Buffalo; car, quand elles ont payé le pas jusqu'à Chicago, on les fait souvent attendre deux jours pour le vaisseau qui leur est destiné. De manière que leur voyage est retardé et leurs dépenses augmentées par leur résidence forcée à Buffalo. Si elles arrivaient à Buffalo sans engagement, elles seraient libres de prendre le premier vaisseau venu pour les conduire à leur destination.

BUFFALO. M. L'ÉDITEUR — Voulez-vous bien mentionner dans les colonnes de votre journal que la plupart des passagers sur cette route qui viennent de Montréal, sont grossièrement trompés quand ils payent leur passage pour jusqu'à Chicago. Ils demeurent quelques fois ici deux jours attendant le steamer; tandis que s'ils payaient leur passage seulement jusqu'à Buffalo, ils ne seraient pas retardés sur leur route, mais ils pourraient prendre le premier steamer qui laisserait le port. Votre, etc. JOSEPH HOMER. 10 mai 1850.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s. 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix plus élevés de 9s. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers Livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5s. 6d. Les traités séparés se vendent 1s. 6d. en 1s. 9d. AMOEN et RAMSAY.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en magasin et qui consistent en ornements d'Église, broches, et autres d'or, soie, argent, etc. Tout ce qui est en usage par les Églises, boutiques, cerc blancs et jaunes, épingles de toutes proportions, vases de messe de la meilleure qualité, encens dit comme olibanum, huile à lampes sont en vente à des prix modérés. Les avances libérales qu'il a reçues des précédentes maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désirent faire certains objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir. Ju. Roy. Montréal 27 septembre 1849.

BUSTE DE MGR. DE MONTREAL. LE Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Ballet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les leur livrer. Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite. Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Églises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc. P. E. NICOLLET. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Le Soussigné a aussi de beaux ENCRANS JENSEN en cire, de différentes grandeurs pour Églises et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION ET LE 78ME ANNIVERSAIRE DE LA REV. MÈRE YVETTE, FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES SOEURS DE LA CHARITÉ, DITES SOEURS GRISSES, DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE MONTREAL. A vendre à ce Bureau Montréal, 28 Décembre, 1849.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINQUY, PÈRE. LE soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-Bte. ROLLAND. Montréal, 28 décembre. 1849.

ATTENTION!! On imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'invitation, Lettres funéraires ET JOBS de toutes façons. S'adresser à JOSEPH RIVET. Imprimeur des Melanges Religieux, 100 St. Denis près de l'Évêché.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Table with columns for Court (COUR DU BANC DE LA REINE, Cour Supérieure, Cour de Circuit, District de Québec, etc.) and months (JANV., FEVR., MARS, AVRIL, MAI, JUIN, JUIL., AOÛT, SEPT., OCT., NOV., DEC.).

La Cour du Banc de la Reine. — Un Juge-en-chef et trois Juges puissés. — La Cour Supérieure. — Un Juge-en-chef et neuf Juges puissés. — La Cour de Circuit. — Neuf Juges. (a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, en cas actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, cause, expartes, motions, etc. (b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, en cas actuel. La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté. La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques de chaque mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année. La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année. La Cour de Circuit, pour le Circuit de Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus dit, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. Z. CHAPELLEAU. Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin. Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. A VENDRE le nouveau sens pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-Cartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHES ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEUX. LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRINX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8 Do do do in-12 Do do do in-18 Do des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnase moral, in-12 Bibliothèque pense, formats in-12, grand in-32, et in-36 Do des petits enfants in-32 Do des enfants picus in-32 Do de l'enfance chrétienne, in-18 Do Morale et Littéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Etc., etc., etc. Un assortiment très varié LE LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits. LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3, } 21 mai 1849.

LES MOIS DE MAI. LE Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MAI. Cette édition est augmentée du CHÊMIN DE LA CROIX, d'UN ACTE DE CONSÉCRATION et de plusieurs SACRÉMENTS à LA ST. Vierge; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix. J.-Bte. ROLLAND. N. C. 21, rue St. Vincent. Montréal, 19 avril 1850.

LES Marguilliers de la Paroisse de St. Hermas reçoivent des souscriptions pour les réparations de l'Église Paroissiale, jusqu'au 17 JUIN prochain. Pour Plans et Devis, s'adresser au Presbytère. P. POULIN, Ptre. Montréal, el 3 mai 1850.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR., N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. BARRÉAU, St. Athanase, M. H. AUBERTIN. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET, Libraire. RÉDACTEUR EN CHEF, JOS. LAROCQUE, Ptre.

ATTENTION!!! A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUS LES LIBRAIRES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE. Fête de la naissance de J.C. Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Édition de Rome. PRINX: Un Écu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

AUX FABRIQUES. A vendre un beau Bénédict en pierre et dans le genre gothique. — Les conditions seront très-faciles. — S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montréal, 2 mai 1849.

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des Leçons de Musique. P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848. L. A. HUGUET, LATOUR, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRINX DES ANNONCES. £0 2 6 Chaque insertion subséquente 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 0 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Et Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.